



<https://latribunelibre.com/emploi/conducteur-de-travaux-vrd-f-h-2>

Conducteur de travaux VRD F/H

Description

Nous recherchons un Conducteur de travaux VRD (H/F) sur Toulouse. Tu assureras la gestion financière, humaine et matérielle des chantiers, ainsi que la bonne exécution des travaux jusqu'à la livraison du/des chantiers. Rattaché(e) au Directeur d'Agence ou au Chef de Secteur, tu seras le garant de l'avancement des projets dans le respect des délais, budgets et de la qualité attendue.

Tes futures missions :

- Encadrer les équipes sur le terrain
- Définir et préparer les travaux, de la conception jusqu'à la réalisation
- Rechercher et négocier avec les sous-traitants/fournisseurs pour obtenir les meilleures conditions
- Superviser l'exécution des projets et le respect des plannings
- Identifier les risques de dérives et mettre en place les actions correctives nécessaires
- Veiller à l'application des règles et procédures QSE sur les chantiers
- Participer à l'élaboration des budgets en collaboration avec le directeur d'agence et assurer leur suivi

Où : Toulouse

Pour combien : 3300 – 3800EUR BRUT/mois

Type de contrat : CDI

Organisme employeur

asap.work

Type de poste

Temps plein

Secteur

ACTIVITÉS DES AGENCES DE TRAVAIL TEMPORAIRE

Lieu du poste

31555, TOULOUSE, TOULOUSE, France

Salaire de base

40000 € - **Salaire de base**
45000 €

Date de publication

29 août 2024 à 13:02

Valide jusqu'au

28.09.2024

Qualifications

Entre nous ça va coller si tu as :

- minimum 6 années d'expérience en qualité de Conducteur de travaux VRD et une expérience significative dans la gestion de chantiers VRD/Terrassement en autonomie
- Issu(e) d'une formation de niveau BAC+5 (Ingénieur ou Master) dans le domaine, ou autodidacte avec une expérience confirmée
- Une forte capacité d'organisation, de planification et de gestion de projets complexes
- Un véritable leadership pour fédérer et motiver tes équipes
- Une rigueur sans faille et un engagement fort pour la qualité et la sécurité au travail

Les + de la mission :

- Mise à disposition d'un véhicule de service
- Participation, intéressement et plan d'épargne entreprise (PEE)